



Gonesse, 23 novembre 2022 Communiqué de presse

REPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU CENTRE HOSPITALIER DE GONESSE

Nous venons d'apprendre la fusion des trésoreries du Centre Hospitalier de Gonesse et du Centre Hospitalier de Saint-Denis, déjà regroupés dans le Groupement Hospitalier de Territoire de la Plaine de France.

Communiqué via un simple mail de la Direction Générale des Finances Publiques au Président du Conseil de Surveillance du CH de Gonesse, Jean-Pierre Blazy Maire de Gonesse, ce changement ne peut être vu que comme la première étape d'une fusion juridique des deux hôpitaux potentiellement lourde de conséquences.

Une fois encore cette décision est prise sans concertation avec les élus locaux. A l'image de l'usage répété du 49-3 à l'Assemblée, l'imposition d'une vision purement administrative se fait au détriment de la démocratie représentative et des élus qui l'incarnent.

Les GHT ont parfois permis une meilleure coordination de l'offre de soin sur les territoires. Mais la création de la majorité d'entre eux a au contraire été guidée par des considérations purement budgétaires, au mépris des besoins des patients, des conditions de travail des soignants et de la cohérence des bassins de populations.

Le GHT Plaine de France fait partie de ces regroupements ne répondant qu'à une logique comptable. Le CH de Saint Denis et le CH de Gonesse concernent notamment des bassins de vie différents. Nous refusons donc la perspective d'une fusion des deux hôpitaux sous une seule entité juridique. Cette fusion ouvrirait la voie à une « mutualisation » qui se traduira comme à chaque fois en baisse des moyens, en généralisation des rotations entre les deux hôpitaux etc., avec pour conséquence une dégradation des offres de soins et des conditions de travail des soignants alors que la situation actuelle est déjà largement inacceptable.

Dans l'immédiat, le Conseil de surveillance du CH de Gonesse prévu cette semaine est reporté sur demande de Jean-Pierre Blazy, pour nous permettre d'analyser l'ensemble des conséquences pouvant découler de la fusion des trésoreries des deux hôpitaux, et les réponses à apporter à cette décision que nous contestons.

Jean-Pierre BLAZY

Maire de Gonesse

Président du Conseil de Surveillance

Arnaud LE GALL Député de la 9^{ème} circonscription du Val d'Oise

communication@mairie-gonesse.fr

arnaud.legall@assemblee-nationale.fr